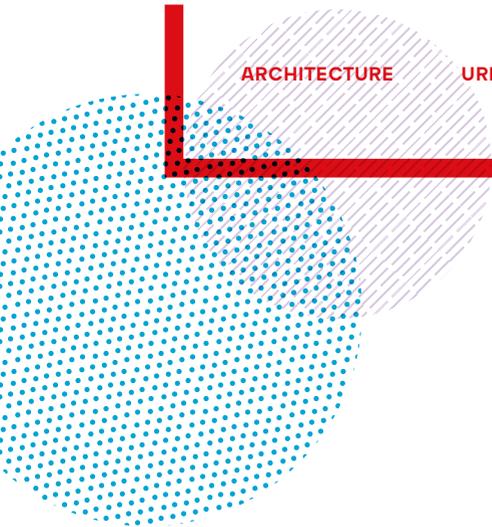




**POUR
UN CADRE DE VIE
DE QUALITÉ**

CAUE 31



ARCHITECTURE

URBANISME

ENVIRONNEMENT

PAYSAGE

PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

Auprès des jeunes et des habitants

Des interventions et des outils pour donner des clés de compréhension et devenir un acteur éclairé de son cadre de vie.



Auprès des porteurs de projet désirant construire ou réhabiliter

Des conseils personnalisés pour une qualité architecturale et environnementale des constructions et pour l'aménagement des jardins.



Auprès du grand public

Des manifestations et des supports pour sensibiliser à la qualité du cadre de vie (visites, balades, performances artistiques, ateliers, conférences, expositions, ciné débat, éditions, outils numériques...).



Auprès des collectivités territoriales

Un accompagnement et une aide à la décision dans tous les projets d'équipements et espaces publics, d'aménagements urbains et de projets de territoire; mise en valeur du patrimoine bâti et naturel.



Auprès des professionnels, élus et maîtres d'ouvrages

Des actions et outils pour promouvoir une culture et une architecture contemporaine, une qualité des paysages, pour accompagner les dynamiques autour de la transition écologique (visites de réalisations, débats...).



Le CAUE est une association à mission de service public créée à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977.

DES MISSIONS D'INTÉRÊT PUBLIC

4 missions conférées par la loi sont assurées par le CAUE au niveau départemental

- Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public.
- Aider les collectivités dans leur démarche de projet.
- Fournir les informations et conseils propres à assurer la qualité architecturale aux personnes désirant construire ou réhabiliter.
- Contribuer à la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels.

Le CAUE fonde ses actions sur la base de principes fondamentaux

- Pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse des enjeux et le traitement des projets.
- Recherche d'innovation dans les démarches et projets.
- Des partenariats avec tous les acteurs du cadre de vie et de la culture.
- Une écoute des territoires et de leurs besoins, un accompagnement des politiques publiques nationales, régionales départementales au niveau local.

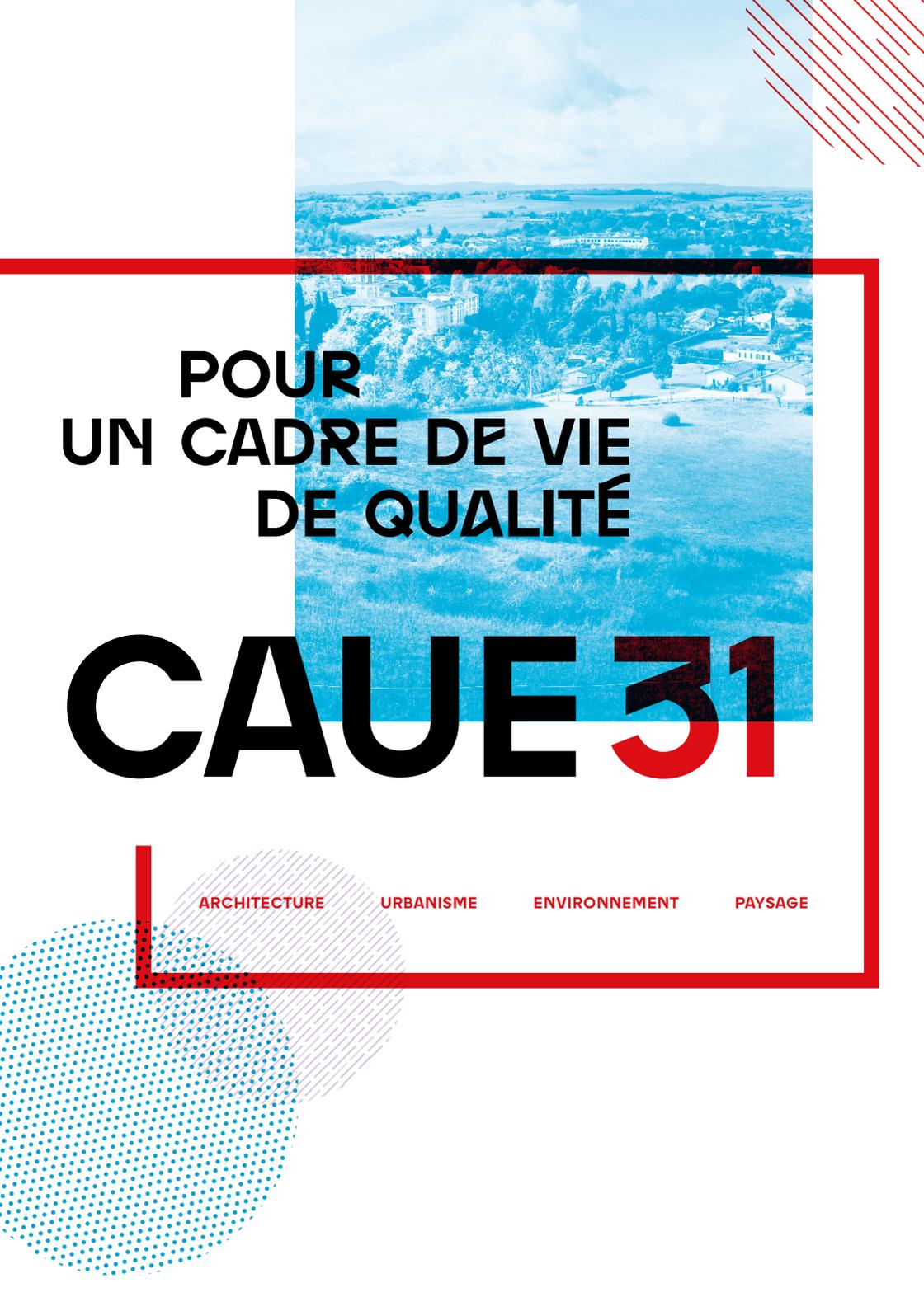
31 Haute-Garonne
caue



Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
1 rue Matabiau 31000 Toulouse
Tél. 05 62 73 73 62

caue@caue31.org
www.caue31.org





**POUR
UN CADRE DE VIE
DE QUALITÉ**

CAUE 31

ARCHITECTURE

URBANISME

ENVIRONNEMENT

PAYSAGE